

Association PME Biennoises / Bieler KMU

Communiqué de presse du 28 février 2022

Résultats du sondage aux entreprises biennoises 2021

Introduction

L'association PME Biennoises réalise chaque année un sondage auprès de ses membres. L'objectif est d'établir un baromètre économique des PME régionales et de recueillir leur avis sur des thèmes d'actualité.

Le sondage 2021 a porté sur l'impact économique de la crise Covid'19 ainsi que sur la mobilité dans la région de Bienne.

Près de 100 entreprises ont participé au sondage, ce qui rend les résultats représentatifs du tissu économique régional. Les PME interrogées sont actives dans presque tous les domaines d'activités et ont leurs locaux aussi bien au centre-ville de Bienne qu'en périphérie.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

En allemand : Miriam Stebler, Présidente, m.stebler@impirio.ch, 079 175 70 53

En français : Joël Pauli, membre du comité, joel.pauli@nurissa.ch, 078 637 78 12

Information sur les PME interrogées

- Nombre de formulaires envoyés : 311
- Nombre de formulaires récoltés et validés : 96
- Domaines d'activités Services (30%), Construction (38%), Transports (5%), Santé (4%) Industrie (4%), autres (19%)
- Emplois à plein temps : moins de 10 (38%), entre 11 et 30 (34%), entre 31 et 50 (6%), entre 51 et 100 (9%) et plus de 100 (13%)
- 20% sont commerçants au centre-ville de Bienne, 28% ont leur siège au centre-ville de Bienne sans être commerçants, 52% ne sont pas localisés au centre-ville de Bienne

Résultats en bref du sondage 2021

1. Les PME de Bienne en environs ont globalement bien traversé la crise économique liée au Covi'19 en 2020 et en 2021. L'année 2021 s'annonce meilleure que 2020 au niveau des affaires.
2. Sur le plan de l'emploi, le chômage partiel a permis de maintenir la plupart des postes de travail. Le niveau d'emploi en 2021 devrait avoisiner celui de 2019 dans la majorité des PME sondées.
3. Près de la moitié des PME interrogées ont fait usage du chômage partiel (RHT) durant la pandémie.
4. Environ un tiers des PME ont contracté un prêt dans le cadre du programme du Covid'19. Le remboursement de ce prêt dans les délais devrait engendrer les problèmes de liquidités.
5. Le travail à domicile n'est pas plébiscité par les PME régionales.
6. Les mesures de soutien à l'économie mises en place par la ville de Bienne (bon d'achats à la population) n'ont pas eu d'effet significatif sur la marche des affaires des PME régionales.
7. 85% des PME n'ont pas bénéficié de réduction de loyer pour leurs locaux commerciaux durant la pandémie.
8. Au niveau de la mobilité au sein de la ville de Bienne, 85% des employé(e)s utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. La majorité des entreprises mettent à disposition une place de parking.
9. L'augmentation du temps de trajet en transports publics est la première raison évoquée. Le vélo n'est pas (encore) un mode de transport fréquemment utilisé pour se rendre sur son lieu de travail.
10. Les membres de l'association souhaitent une reprise des rencontres en présentiel.

Résultats détaillés du sondage 2021

Situation économique

Dans l'ensemble les PME de Bienne et environs ont bien traversé la crise économique du Covid'19 en 2020.

- Pour près de 60% des sondés, l'année 2020 s'est soldée de manière identique ou meilleure que 2019.
- 27% des entreprises affichent une diminution supportable (jusqu'à -25%) de leur chiffre d'affaires et 11% une diminution conséquente (de plus de 25%).

L'année 2021 s'annonce bien pour les entreprises locales, puisque la majorité d'entre elles estimaient, en automne 2021, que leur niveau d'affaires annuel sera satisfaisant ou mieux.

- 20% des sondés affirment que 2021 sera une année très bonne et 65% disent être satisfaites du niveau de leur affaires.
- Moins de 10% affichent des résultats mauvais.

En automne 2021, le niveau de l'emploi s'affiche comme stable au sein des PME. En effet,

- Pour 85% des sondés, le nombre d'employé(e)s à plein temps n'a pas diminué. Parmi eux, 20% affirment même avoir augmenté leur effectif par rapport à 2019.
- Seules 15% des PME ont été contraint de diminuer leur effectif.
- D'ici la fin de l'année 2021, 90% des sondés estiment que leur effectif actuel restera stable.

Soutien des autorités durant la pandémie

Sur le programme de crédits bancaires Covid'19 cautionnés par la Confédération :

- Un tiers des sondés ont contractés un crédit Covid'19
- Parmi les entreprises ayant contractés un crédit Covid'19, seules 11% l'ont déjà remboursé et 30% d'entre elles estiment que le remboursement dans les délais du contrat de crédit entraînera des problèmes de liquidités.

Le chômage partiel a été utilisé par près de la moitié des PME ;

- 46% des sondés ont utilisé le programme des RHT (réduction de l'horaire de travail) parmi leurs employé(e)s. Parmi eux, 10% affirment y avoir encore recours en 2021.

Deux tiers des PME sondées sont locataires de leurs locaux commerciaux. Parmi elles,

- 85% des sondés affirment ne pas avoir bénéficié de réduction de loyer en tant que locataire de leurs locaux commerciaux
- Seules 15% ont obtenu une baisse de loyer par leur propriétaire
- La majorité des sondés n'estiment pas dommageable que le canton de Berne n'ait pas instauré un programme cantonal de soutien pour les loyers commerciaux (à l'instar d'autres cantons).

En 2020, la ville de Bienne a mis en place un programme de soutien à l'économie en distribuant des bons d'achat d'une valeur de CHF 25 par personne à faire valoir auprès des entreprises ayant leur siège de Bienne.

- 85% des PME sondées n'ont pas pris part à ce programme. Seules 8% affirment s'y être inscrites en acceptant ces bons.
- Sur les entreprises inscrites, seules une faible minorité (5%) affirment que cette mesure a contribué à améliorer leur situation durant la crise.
- Parmi celles n'ayant pas participé au programme des bons d'achats, 30% n'en avait pas connaissance et 40% n'y voyait pas d'intérêt.
- 65% des sondés estiment que la ville de Bienne n'aurait pas dû prendre d'autres mesures pour soutenir l'économie.

Travail à domicile

La grande majorité des PME interrogées n'ont pas pratiqué le Home Office de manière généralisée. Et aucune tendance au travail à domicile ne devrait se dégager après la pandémie.

- Durant la pandémie, 71% des PME ont appliqué un taux de Home Office inférieur à 33% sur l'ensemble de leurs employé(e)s.

- En automne 2021, dans 85% des entreprises le taux de Home Office était inférieur à 33% et 80% estiment que le Home Office ne se développera pas comme forme de travail à l'avenir.

Mobilité dans la région de Bienne

La voiture reste le moyen de déplacement privilégié pour se rendre sur son lieu de travail. Les transports publics ne s'apparentent pas comme un mode de déplacement adapté, notamment en raison de l'augmentation du temps de trajet.

- 86% des employé(e)s utilisent leur véhicule privé pour se rendre au travail
- Plus de 70% des entreprises mettent une place de parking à disposition de leur personnel

Il a été demandé aux entreprises quelles mesures permettraient d'augmenter la part de leurs employé(e)s utilisant les transports publics (dans l'ordre de priorité) :

1. Une plus grande couverture des transports publics (plus de zone desservies)
2. Un temps de trajet plus court en transports publics
3. Une meilleure cadence

Une hausse du coût des carburants ainsi que l'aménagement de pistes cyclables n'auraient selon elles pas d'incidence sur l'utilisation des transports publics pour se rendre au travail.

Rencontres en présentiel

Plus de 80% des membres sondés souhaitent une reprise des événements au sein de l'Association en présentiel.